Module : I.Ling

Niveau : 1ère année LMD

Groupes : 03 et 05

Enseignante : Dr Mecheti N.

**La sémantique**

La sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités comme le mot ou la phrase. On peut encore estimer qu’il fait l’objet d’une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l’énoncé et l’énonciation.

1. **L’étude du sens :**
	1. **Origine et méthode de la sémantique :**

Dans un article de 1883, le linguiste français Michel Bréal (1832-1915) définissait la sémantique comme devant s’occuper des « lois qui président à la transformation du sens ». Son *Essai de sémantique,* qui parait en 1897, constitue la première tentative d’organiser cette nouvelle discipline.

La sémantique a d’abord été diachronique : il s’est agi pour elle d’étudier la manière dont le sens des mots se modifie au fil du temps. Le sens d’un mot peut s’élargir, se restreindre ou, au contraire, changer complètement. Le mot *patelin,* par exemple, a vu son sens se restreindre et devenir au même temps péjoratif, pour ne plus concerner, de nos jours, un trou perdu. C’est en voyant évoluer le sens d’un mot qu’on découvre à quel point ce sens est précis. Aujourd’hui néanmoins l’essentiel des recherches qui sont faite en sémantique sont d’ordre synchronique.

* 1. **Le « sens » des mots :**

Comment définir, comment décrire le sens d’un mot ? On parle de « sémantique lexicale » lorsque la sémantique s’attache à définir le sens d’un mot. Le sens du verbe *souhaiter*, par exemple. Pour quelqu’un qui connait le verbe *souhaiter* cette connaissance implique l’identification de plusieurs traits ou caractéristiques du verbe. D’une part, que le verbe ne peut avoir pour sujet qu’un sujet humain ; d’autres parts, qu’il comprend en lui deux idées principales : l’idée de quelque chose d’absent et l’idée de quelque chose de bon. La sémantique peut ainsi considérer que le sens d’un mot est composé de plusieurs unités de sens.

* 1. **Le « sens » des phrases :**

Certes le mot est une unité très visible, mais le sens dont il est revêtu n’est pas toujours aussi facile à décrire. Dans le lexique, il est rare que ce sens soit unique : la plupart des mots sont polysémique, autrement dit, ils ont plusieurs sens. On pourra s’intéresser à la manière dont ces sens sont reliés. Par ailleurs, dés qu’il est employé, un mot se dote immédiatement de connotations. Celles-ci, sont aussi importantes à prendre en compte que les dénotations.

Il est très rare que nous communiquons le sens à l’aide des mots seuls. La plupart du temps, nous utilisons des phrases. Celles-ci sont régies par des règles syntaxiques, certes mais aussi par des règles sémantiques. Ces deux types de règles ne coïncident pas toujours. Ainsi, il existe des règles strictement sémantiques dans la construction de la phrase. Si vous dite « Ma sœur est mon seul enfant », par exemple, votre phrase est sémantiquement incorrecte, bien que grammaticalement correcte. Vous n’avez pas respecté les propriétés sémantiques des mots que vous avez construits ensemble.

**La lexicologie**

1. **Qu’est ce que la lexicologie ?**

La lexicologie est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue. À ce titre, elle participe de la sémantique : on peut la dénommer sémantique lexicale, par opposition à la sémantique grammaticale, qui s'occupe d'une part de la signification des mots morphologiquement complexes, et d'autre part de la signification des [structures syntaxiques](https://www.universalis.fr/encyclopedie/structures-syntaxiques/). La lexicologie doit être distinguée de la lexicographie, qui a pour objet la confection et l'[écriture](https://www.universalis.fr/encyclopedie/ecriture/) des dictionnaires – qu'il s'agisse de dictionnaires sur support papier, ou de dictionnaires électroniques.

1. **La lexicologie : une discipline descriptive :**
	1. **L’étude linguistique du mot :**

La lexicologie comme discipline descriptive a deux objets : le mot et le lexique. Pour décrire le mot, elle procède de deux manières : elle s’organise en sémantique lexicale (analyse du sens des mots et des relations de sens entre les mots) et morphologie lexicale (analyse de la structure des mots et de leurs relations de forme).

La sémantique lexicale s’intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue les différents sens possibles d’un mot ou ses différentes acceptions. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en les segmentant, soit en observant comment les relier.

La morphologie lexicale étudie la formation des mots, s’il s’agit de mots héréditaires ayant naturellement évolué, s’il s’agit d’emprunts ou de mots construits. Les mots construits procèdent soit par dérivation (lentement, dérivé de lent, par exemple), soit par composition, utilisant deux mots autonomes (porte-fenêtre, par exemple).

* 1. **La description du lexique :**

La lexicologie ne s’attache pas seulement à l’unité du mot, elle s’efforce de décrire également l’organisation du lexique. Pour cela, elle essaie de définir ce qu’on appelle des champs.

L’appellation des champs varie souvent, mais on peut distinguer : **les champs lexicaux**, qui rassemblent des mots de sens voisin et **les champs sémantiques**, qui rassemblent les différents sens possibles d’un même mot (sa polysémie). On peut également étudier dans le lexique ce qu’on appelle les champs dérivationnels, c'est-à-dire les ensembles de mots ayant une base morphologique commune.